

# Deuxième jeunesse pour la Seille

*Un programme ambitieux de renaturation de la Seille démarre cet automne, sur plus de quatre kilomètres, du moulin de Magny au parc de la Seille.*

Calibrée, enrochée, banalisée, uniformisée, colmatée, artificialisée. Les qualificatifs peu flatteurs sont nombreux et sautent aux yeux à la lecture des diagnostics écologiques dont la Seille fait l'objet. Face à ce constat et depuis les années 2000, Metz s'attache à rendre vie à sa seconde rivière, qui déploie les 7 derniers kilomètres de son cours sur le ban communal. Un important programme de trois années de travaux démarre cet automne.

## **Retrouver une diversité de milieux**

Le programme de restauration et de renaturation de la Seille va s'effectuer, sans impact sur les habitations riveraines, du moulin de Magny jusqu'à l'aval du parc de la Seille, soit sur une distance de 4,3 km. Son objectif est de contribuer à obtenir un « bon état écologique » de la rivière, c'est-à-dire un cours d'eau doté de milieux aquatiques diversifiés et pérennes, capables d'accueillir une belle variété d'êtres vivants.

Pour y parvenir, il va s'agir d'augmenter « l'offre écologique » de la rivière en créant artificiellement les conditions d'installation de milieux naturels variés : zones profondes ou peu profondes, zones d'eau vive ou d'eau stagnante, espaces en eau toute l'année ou temporairement submergés, fonds constitués de pierre ou fonds argileux, berges en pentes douces boisées (ripisylve) ou couvertes d'herbe, etc.

## **Création d'une île**

Engagées dès cet automne, les premières actions débiteront à l'aval du moulin de Magny. Il s'agira de reboiser les berges par des plantations de saules en rive gauche, de consolider des épis déflecteurs déjà présents (merlons de pierre posés dans le lit pour faire varier les vitesses d'écoulement) et de démanteler des enrochements en rive droite sur 300 m pour créer une berge plus douce et végétalisée.

Les travaux se poursuivront ensuite vers l'aval, avec des créations d'épis et de banquettes semi-immergées, le creusement d'un bras mort, des plantations, des modifications de profils de berges et, en point d'orgue en 2016, la création d'un bras secondaire, et donc d'une île, dans le coude de la rivière situé au démarrage de la rue Georges-Ducrocq. Au total, plus de 30 000 m<sup>3</sup> de terre seront déplacés et 3 km de berges seront restaurés dans le cadre de ce programme, d'un coût global d'environ 1 million d'euros, financé à 60% par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, à 30% par la Ville de Metz et à 10% par le Conseil général de la Moselle. ■

